



**HAL**  
open science

## L'habitat rural antique de Matic à Ousse-Suzan (Landes). Premiers résultats

Didier Vignaud

► **To cite this version:**

Didier Vignaud. L'habitat rural antique de Matic à Ousse-Suzan (Landes). Premiers résultats. Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, 2018, 31, pp.119-128. hal-01858377

**HAL Id: hal-01858377**

**<https://inrap.hal.science/hal-01858377>**

Submitted on 29 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## L'habitat rural antique de Matic à Ousse-Suzan (Landes). Premiers résultats

par Didier VIGNAUD \*

**Résumé :** L'opportunité de fouiller une structure rurale antique, construite en bois et torchis, s'est présentée en 2013 après le reboisement d'une parcelle forestière. La prospection de cette parcelle avait permis de découvrir d'autres zones à fort potentiel qui avoisinaient cette structure. Les sondages implantés autour de cette dernière ont permis de confirmer l'importance de ce site.

**Mots-clés :** Structure, bois, torchis, poteau, mobilier, Haut-Empire, Bas-Empire, Landes, rural.

**Abstract :** The opportunity arose in 2013 to excavate an antique rural structure, build with wood and cob, after the reforestation of a parcel. The prospecting of this parcel allowed us to discover others areas with high potential near by this structure. The drillings established around it have permit us to confirm the importance of the site.

**Key-words :** Structure, wood, cob, post, findings, Early Roman Empire, Late Roman Empire, Landes, rural.

### 1. Présentation du site de Matic

Depuis les années 1990, le Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes (CRAL) a mené plusieurs programmes de recherche afin d'explorer l'immense forêt des Landes de Gascogne. Après la plus récente tempête, en 2009, qui a détruit des superficies importantes dans le massif forestier, un gros effort de replantation a été réalisé. Les labours effectués avant la replantation ont entraîné l'ouverture de larges fenêtres accessibles à la prospection pédestre systématique. Profitant de cette opportunité, le CRAL a multiplié les investigations, notamment dans le cadre d'une opération programmée « Bassin moyen de l'Adour ». L'efficacité de ces investigations a été telle que pour la seule année 2013 plus de 460 nouveaux sites archéologiques, toutes périodes confondues, ont été recensés.

Une région géographique s'est révélée très fructueuse : le bassin de la Midouze, principal affluent de la rive droite de l'Adour, qui s'avère intensément peuplé dès le Néolithique. Pour la période antique, de nombreux sites ont été repérés, s'ajoutant à ceux identifiés dans la décennie précédente (Vignaud, 2006), modifiant considérablement la perception antérieure du peuplement rural dans cette partie de l'Aquitaine méridionale (Fig. 1).

La commune d'Ousse-Suzan est située à 20 km à l'est de Mont-de-Marsan, dans le Pays de Brassens, qui cor-

respond à l'actuel canton de Morcenx. Elle est traversée par le ruisseau Bez, affluent de la Midouze. A la fin de l'année 2012, six épandages de vestiges attribuables à l'Antiquité ont été repérés près de la chapelle de Suzan, dont quatre regroupés à côté de la ferme de Matic (Fig. 2). Cette ferme, aujourd'hui inoccupée mais toujours en élévation, a été construite sur la bordure est d'un plateau. Une dépendance ruinée de la maison Matic est installée sur une plate-forme semi-circulaire à l'est de la ferme, sorte de promontoire dominant de 5 m des thalwegs et des rûs alimentant le ruisseau de Capet, émissaire du Bez. Dans les labours forestiers réalisés autour de cette ruine, quatre zones ont livré en surface du mobilier antique. Deux zones sont localisées sur le promontoire, une troisième au pied de la pente nord et la dernière (« secteur n° 2 ») dans la pente est, qui présente un plus faible dénivelé qu'au nord.

Lors des prospections, le secteur n° 2 était identifiable par une concentration de tessons de céramiques abondants mélangés à du torchis brûlé. Une première analyse du mobilier recueilli en surface nous avait conduit à interpréter cette zone comme un habitat incendié. La qualité relative des vestiges et le contexte présumé incitaient à approfondir les investigations, car les occupations rurales de l'Antiquité sont encore très peu étudiées en Aquitaine (Réchin et al., 2015). Obtenir des données sur la structure du secteur n° 2 mais aussi sur l'ensemble du site de Matic

---

\* vignaudad@msn.com

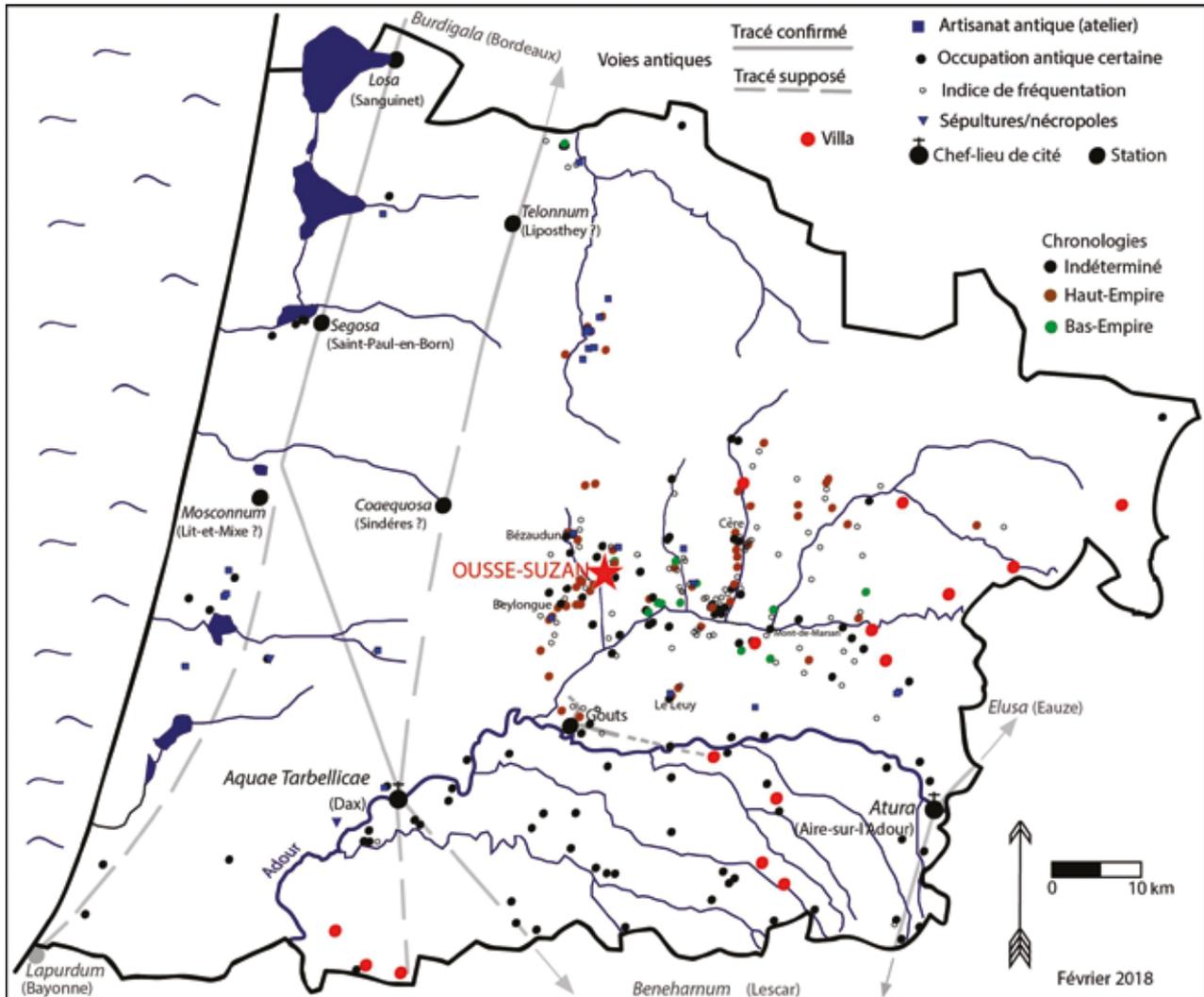


Fig. 1 : Position d'Ousse-Suzan sur la carte des sites antiques landais.

justifiait donc une opération de fouille. Celle-ci s'est déroulée pendant trois mois avec une équipe composée de bénévoles. Durant cette opération, le secteur n° 2 a été intégralement fouillé et des sondages périphériques ont été ouverts tout autour sur des emplacements clés (Fig. 3). Cette fouille programmée a été inscrite dans les Journées nationales de l'archéologie (JNA) de 2013.

## 2. La fouille du secteur n° 2

Une surface de 45 m<sup>2</sup> a été ouverte, calculée pour encadrer l'aire de concentration des vestiges découverts en prospection. Le labour forestier, qui a été réalisé sur toute la surface de la parcelle, a compliqué la lecture des premiers niveaux stratigraphiques et il a été nécessaire avant le décapage d'extraire les niveaux remaniés par la charrue pour obtenir une meilleure vision des éléments conservés. La fouille a été conduite avec un tamisage systématique et en ménageant des bermes intactes comme témoins stratigraphiques.

Après le dégagement des niveaux superficiels perturbés, il apparaissait une limite rectiligne nette des vestiges, à l'ouest, qui s'est confirmée lors des décapages successifs. Dans le prolongement de cette limite sont apparus deux trous de poteau, un au nord (40 cm de diamètre) et le second au sud (50 cm de diamètre). Plusieurs arguments permettent d'affirmer que cette limite des vestiges est un effet de paroi. D'abord son caractère rectiligne, puis l'absence de vestiges à l'ouest. Enfin, le fait que le sédiment n'est absolument pas rubéfié au-delà de la limite ; les radiations thermiques induites par l'incendie ne l'ont pas affecté, ce qui ne peut se produire que si un écran, et donc une paroi, empêchait leur diffusion. La partie nord de cette limite se prolonge en creux, en forme de parallépipède, et nous supposons donc que cette empreinte en négatif appartient à une sablière basse sur laquelle la paroi reposait. Une zone fortement cendreuse jouxtait la paroi ouest et à proximité le sol était constitué d'un amalgame, qui faisait jusqu'à 50 cm d'épaisseur, essentiellement composé de torchis brûlé et de céramiques

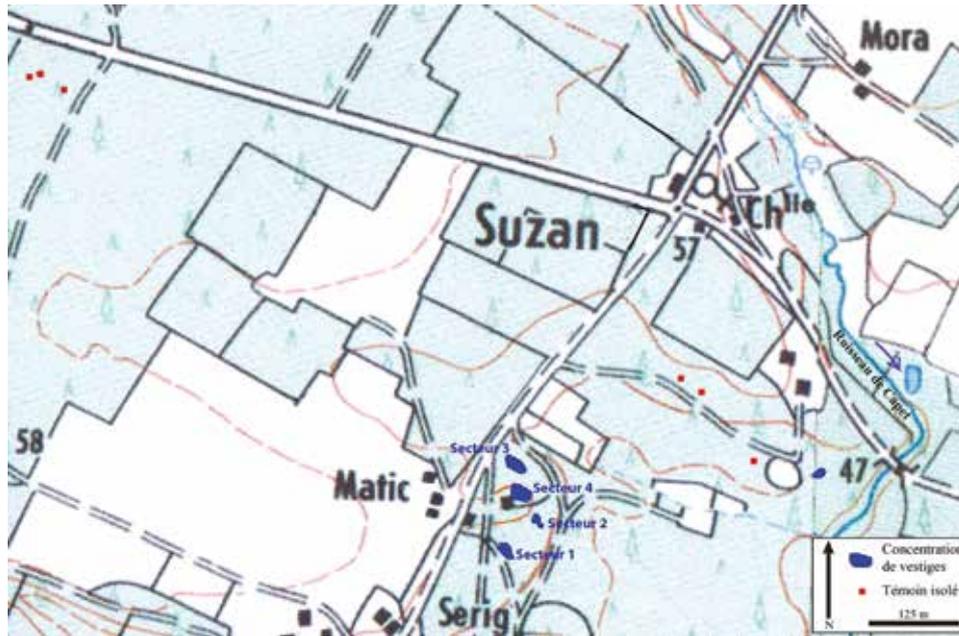


Fig. 2 : Localisation des secteurs archéologiques autour de la chapelle de Suzan.

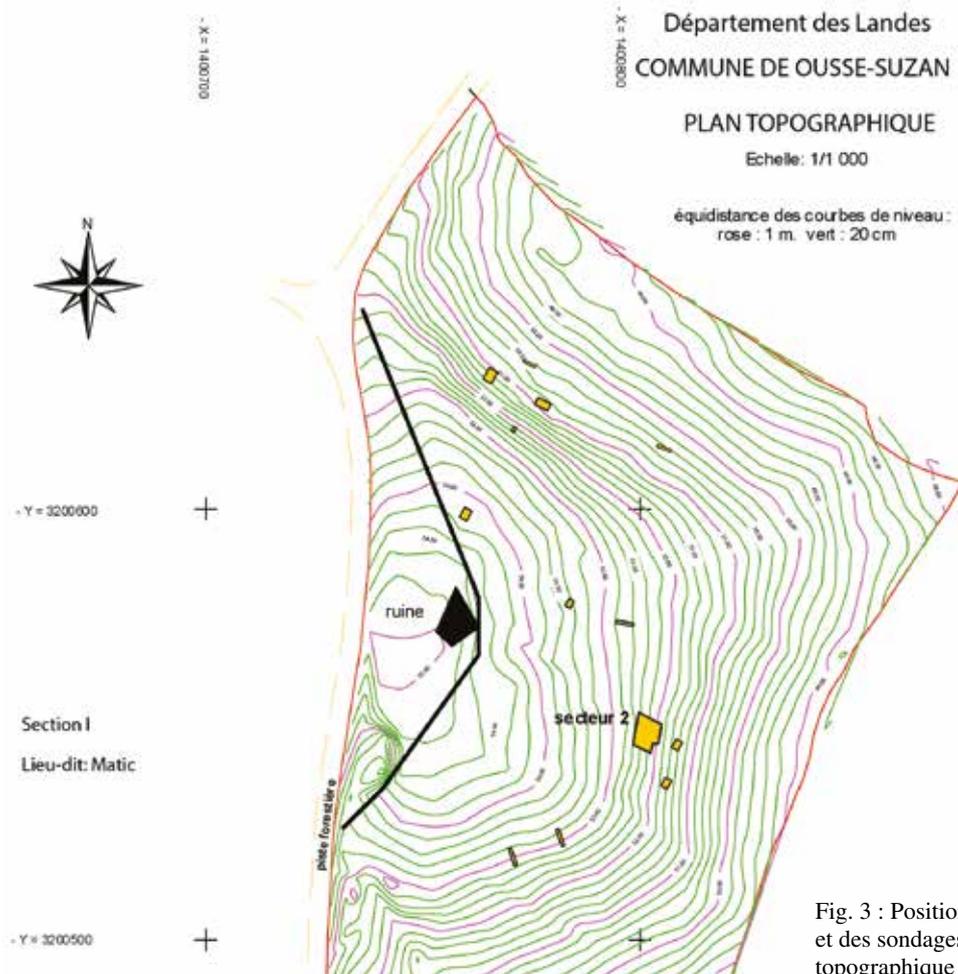


Fig. 3 : Positionnement de la fouille et des sondages sur le plan topographique de la parcelle de Matic.

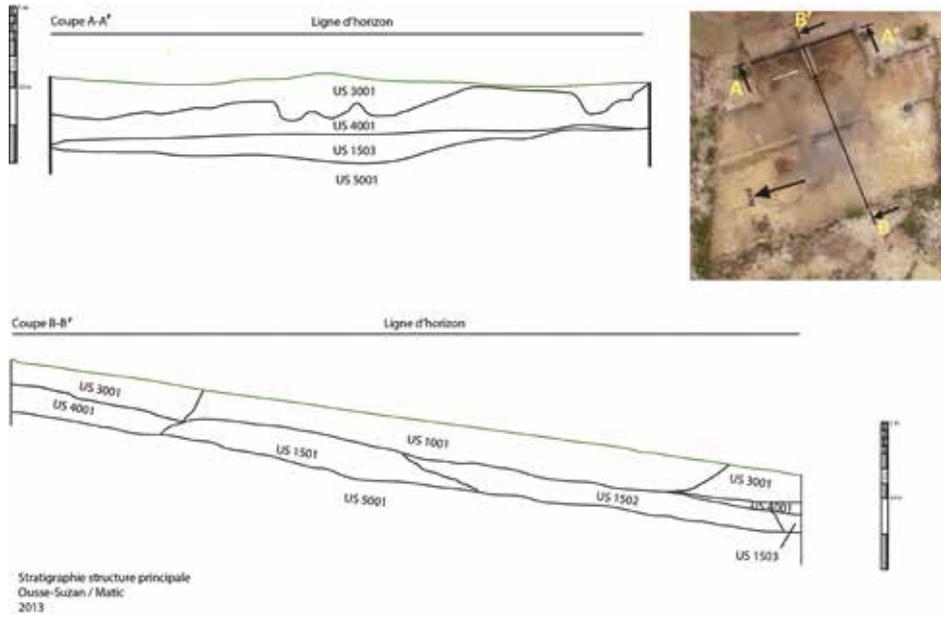


Fig. 4 : Relevés stratigraphiques de la structure du secteur n° 2.



Fig. 5 : Structure du secteur n° 2 : le niveau d'amalgame de torchis et céramiques.



Fig. 6 : Echantillons de torchis brûlés de la structure du secteur n° 2.

plus ou moins complètes, le tout englobé dans un sédiment cendreux et charbonneux noirâtre (Fig. 4 et 5).

Une seconde limite est apparue en dégageant les premières couches de l'amalgame de matériaux, cette fois-ci au sud, à environ 1 m du trou de poteau.

La méthode des bermes témoins préservées pendant la fouille nous a permis d'observer des négatifs de poutres de section quadrangulaire, situées dans la partie inférieure de l'amalgame. Un fragment de planche brûlée (pièce de plancher ?) a aussi été découvert dans les niveaux inférieurs. En dehors du torchis, d'autres éléments de bâti ont été recueillis comme des tuiles, des fragments de sole perforée et un carreau en céramique.

### 3. Etude du mobilier du secteur n° 2

#### a. Les éléments architecturaux (Fig. 6)

D'après nos estimations, nous avons extrait plus de 2 tonnes de torchis brûlé sur une surface d'environ 9 m<sup>2</sup> et nous en avons récupéré plus de 150 kg pour étude. Cette étude est toujours en cours mais nous pouvons déjà énoncer les premières observations.

Sur un échantillon de 60 éléments, des différences de cuisson notables sont observées. Certains fragments sont surcuits voire presque grésés tandis que d'autres sont cuits légèrement, tous avec des colorations différentes. Cette absence d'homogénéisation dans la cuisson du torchis s'explique par la position du torchis par rapport à la source thermique et aussi par le type de refroidissement, comme c'est le cas par exemple dans les fours de cuisson de céramiques.

Le diamètre moyen des branchages utilisés pour le clayonnage servant d'armature pour supporter l'argile est de 2,5 cm et l'empreinte d'un piquet de 9 cm de diamètre a été repérée au sein de l'échantillon.

D'après les fragments que nous avons sélectionnés pour cette première analyse, l'épaisseur des murs était de 4,6 à 4,8 cm. Le sol étant constitué de sable, la mise en place de parois de cette épaisseur représente une charge supposant de reposer sur une assise, donc une sablière basse.

#### b. Le mobilier céramique (Fig. 7)

L'étude de la céramique du secteur n° 2 a été confiée à Axelle La Guerche, qui en a fait l'objet de son Master (La Guerche, 2016). Elle en a présenté les grandes lignes dans une communication lors d'un colloque sur « Les Landes romaines » tenu à Dax en décembre 2017 sous l'égide de la Société de Borda.

Au total, 13 270 tessons ont été comptabilisés sur ce secteur n° 2, dont 85% proviennent de la zone fortement cendreuse, située contre la paroi ouest de la structure, couvrant moins de 7 m<sup>2</sup>.

176 individus ont été identifiés (Fig. 7) formant un ensemble calé dans une fourchette chronologique allant de la seconde moitié jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Aucun élément antérieur ou postérieur n'a été relevé.

En comparant avec les modèles statistiques existant actuellement (Réchin, 1994), Axelle La Guerche conclut

que les proportions des types de vases correspondent au modèle de type rural et non au modèle de type urbain ou de *villa*, (La Guerche, 2016, p. 61). Malgré la part relativement importante des céramiques communes tournées : 57,4 % (le modèle statistique rural indique un maximum de 34%) et le plus faible pourcentage de céramiques communes non tournées : 39,2 % (le modèle statistique rural indique un minimum de 61%), la faible proportion des récipients en céramiques tournées fines (3,4 %) et l'importance des formes fermées (pots de cuisson : 70% du lot) dictent la conclusion de l'étude. Avec ce résultat, on peut déduire des modes de consommation que le statut social des occupants était assez faible.

La prise en considération des sources d'approvisionnement pour la vaisselle (Réchin et Convertini, 2000), locales et plus lointaines, amène à des considérations socio-économiques et commerciales sur les échanges entre les occupants de Matic et l'extérieur.

En dehors de la vaisselle, une fusaiole entière et deux incomplètes, et un peson en céramique témoignent d'une activité de tissage.

#### c. Le mobilier métallique, le verre

Aucune monnaie n'a été découverte. Le mobilier métallique comporte des boutons décoratifs en bronze (destinés à être fixés sur du tissu ou du cuir), des fragments de bronze indéterminés, une trentaine de clous de différentes dimensions ainsi qu'un objet en forme de hache mis au jour dans les niveaux stratigraphiques inférieurs. L'extrémité nord-est de la pièce a livré un crochet en fer à double anneau de suspension que nous avons interprété, par comparaison, comme un crochet de boucherie. Nous n'avons pas trouvé pour l'instant de comparaisons satisfaisantes pour la majorité du reste du mobilier, sinon pour l'objet en forme de hache, un spécimen du même type ayant été découvert à Eysses (Lot-et-Garonne) dans un contexte de production métallurgique.

Concernant le verre, certains fragments ont été déformés par des températures supérieures à 600° C, voire 750° C (Ancel, 2010, p. 88), ce qui peut donner une indication sur les températures auxquelles ils ont été exposés au moment de l'incendie.

### 4. Analyses et interprétation de la structure du secteur n°2

Lors de la fouille de ce secteur, nous avons donc découvert un bâtiment de petites dimensions (6,15 m x 3,05 m) dont l'architecture s'appuie sur des sablières basses et des poteaux porteurs. Le tracé peut en être restitué virtuellement (Fig. 8).

Ce bâtiment en bois et torchis possède une pièce principale de 3,90 m x 3,05 m, soit environ 9 m<sup>2</sup>, dont l'accès se faisant par le nord-ouest, avec deux espaces sous toiture aux extrémités (1 m au sud et 1,6 m au nord). Le bâtiment étant implanté sur une légère pente, les occupants ont dû rattraper la déclivité du terrain en aménageant une surface horizontale au moyen d'un plancher en bois assis sur des lambourdes, ce que la présence de négatifs

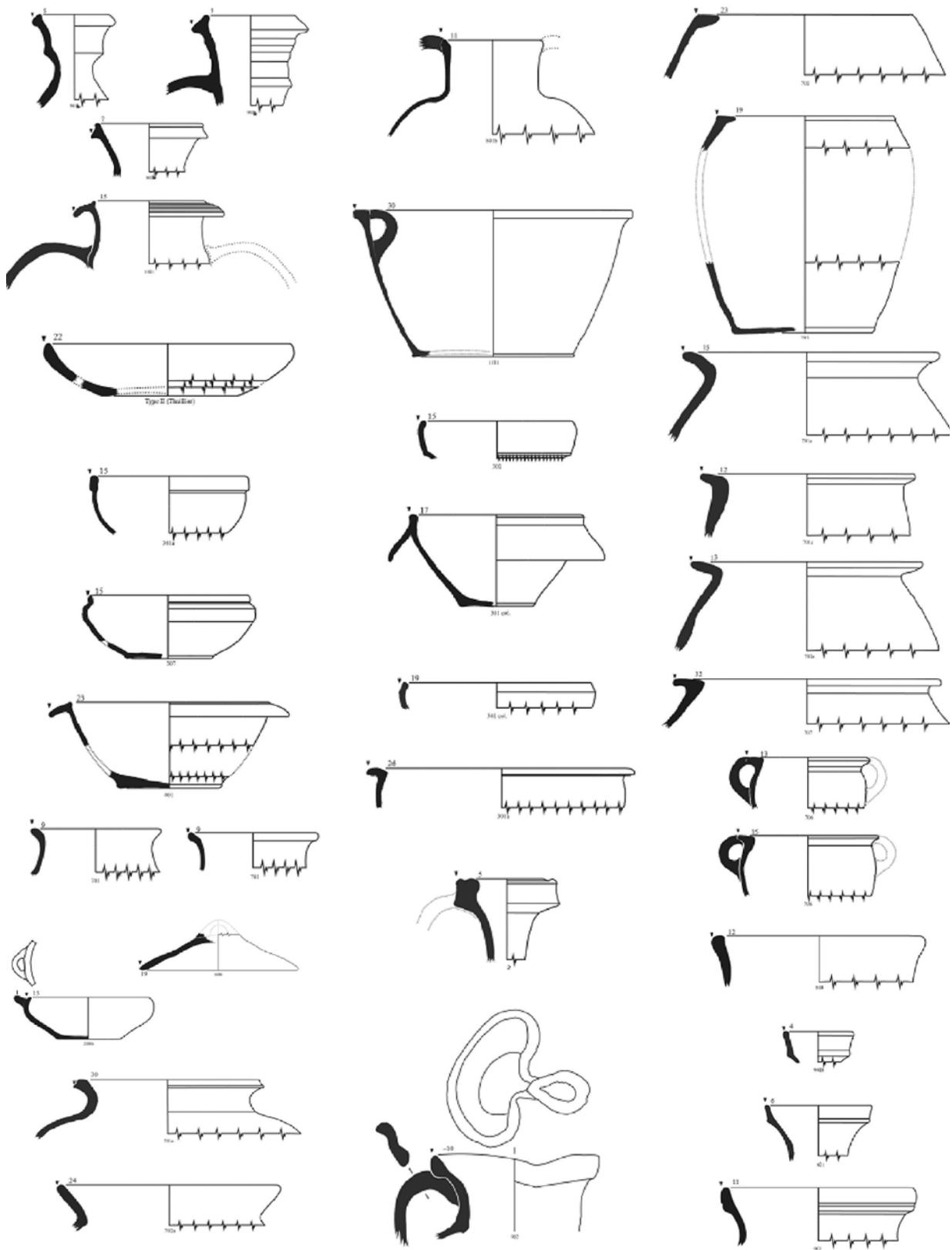


Fig. 7 : Echantillon du mobilier céramique de la structure du secteur n° 2.  
(dessins : A. La Guerche)

de poutres dans les niveaux stratigraphiques inférieurs tend à confirmer. Nous ne savons pas si ce bâtiment possédait un grenier, l'étude du torchis apportera peut-être quelques informations à ce sujet.

Quant à la couverture du bâtiment, il est possible qu'elle était en tuiles et non en végétaux. En effet, de très nombreux fragments de tegulae ont été recueillis mêlés aux autres vestiges et dispersés. On ne voit pas à quel autre usage ces tuiles auraient pu être employées, entières ou même fragmentaires. La charpente, s'appuyant sur des poteaux porteurs de grand diamètre, avec des entrails, comme nous l'avons vu, était en mesure de supporter le poids des tuiles.

Lors de la fouille, nous avons remarqué une organisation dans le stockage de la vaisselle ainsi qu'une superposition de mobilier. D'après le volume reconstituable des vases, l'espace de vie disponible dans cette pièce de 12 m<sup>2</sup> était restreint, d'autant que des contenants en matériaux périssables dont l'incendie a effacé toute trace pouvaient aussi être utilisés simultanément (exemple : ustensiles et contenants en bois). Pour rappel, d'autres mobiliers comme des outils pour le travail de la laine (3 fusaïoles et un peson de métier à tisser), des contenants en verre et un crochet à viande étaient aussi présents dans la pièce de ce bâtiment. Il fallait donc trouver une solution pratique pour éviter l'encombrement. La superposition de fragments de vases observée à la fouille ne peut s'expliquer que par un affaissement de récipients rangés sur des étagères, la présence de petits clous peut d'ailleurs venir à l'appui de cette hypothèse. D'après l'étude des premières données issues de la fouille, c'est donc au stockage qu'était dédié ce bâtiment.

La fouille permet de proposer un scénario concernant l'incendie : nous savons que celui-ci s'est déclaré contre le mur ouest, à l'intérieur de la pièce. Le plancher s'est effondré au droit de l'épicentre de l'incendie, suivi ensuite par les parois du bâtiment qui se sont écroulées dans le sens de la pente du terrain, avec la charpente et la toiture.

Plus on descend dans la stratigraphie et plus les vases sont complets. L'explication réside sans nul doute dans le phénomène de récupération du mobilier après l'incendie, plus facile à opérer dans les niveaux en surface ou proches de la surface.

## 5. Les sondages sur l'ensemble de la parcelle (Fig. 3)

Afin d'explorer l'environnement du bâtiment, 12 sondages ont été réalisés sur la parcelle, ce qui représente une emprise totale au sol de 75 m<sup>2</sup>. Tous se sont avérés positifs puisque huit d'entre eux ont révélé la présence de niveaux archéologiques et les quatre autres, situés sur le plateau de Matic, ont montré que les niveaux archéologiques supérieurs ont été détruits par d'anciens travaux agricoles.

Voici quelques précisions sur les sondages les plus intéressants :

Le sondage J2, positionné au nord du plateau, a permis de découvrir un trou de poteau en partie détruit par les labours puisque seules quelques pierres de calages étaient conservées dans son comblement. Les céramiques antiques présentes dans le remplissage n'étaient pas suffisamment diagnostiques pour préciser leur chronologie. Seule la mesure du diamètre du poteau est possible : 40 cm de diamètre.

Les niveaux supérieurs ont été détruits par les labours successifs mais nous avons trouvé dans ces niveaux un fragment de mortier qui présente le négatif d'un décor de *tegula mammatea* (Fig. 9). Un fragment de carreau d'hypocauste avait aussi été recueilli lors des prospections initiales de cette zone. Ces deux éléments, même fragmentaires, sont la preuve qu'un système de chauffage avait existé sur cette partie du site. La possibilité que ces éléments fussent récupérés sur un autre site périphérique reste extrêmement faible puisque, malgré la surveillance intensive des labours forestiers de ce secteur (une superficie de 12 km<sup>2</sup> a été prospectée autour de la chapelle de Suzan), aucun site important n'a été repéré dans un rayon de 6 km autour de Matic et la *villa* la plus proche est distante de 20 km.

Le sondage J3, positionné au nord du plateau, à l'extrémité du talweg, permet d'observer le comblement d'une dépression. Mais la faible surface ouverte n'autorise pas à trancher sur l'origine anthropique ou non de ce creux, d'autant que la proximité d'une forte pente a pu entraîner un colluvionnement des sédiments. Un bol en sigillée tardive (Fig. 10) date de la fin du IV<sup>e</sup> siècle les niveaux stratigraphiques supérieurs de ce sondage.

Le sondage D1, ouvert à 12 m à l'est du sondage J3, a recoupé une fosse dont le diamètre mesurait 60 cm avec une profondeur de 70 cm (Fig. 11). Au fond, gisait verticalement une grosse pierre de 50 cm de longueur. Des fragments d'autres pierres en calcaire coquillier, dans les niveaux supérieurs du remplissage, provenaient manifestement d'éléments de calage brisés. La fosse montre un élargissement latéral lui donnant une forme générale en « baignoire ». Ce type de fosse, connu sur les sites livrant des structures sur poteaux porteurs, suggère que le décrochement était destiné à faire descendre, ou à retirer, un poteau de grandes dimensions. Le sédiment de comblement de cette fosse (US 8001) renfermait de nombreux fragments de céramiques, des débris de verre, des clous, ainsi que deux monnaies du Bas-Empire, la première dans la partie supérieure du remplissage et la seconde au fond de la fosse.

Au-dessus des niveaux de comblement de la fosse, une occupation sommaire est matérialisée par la présence d'un foyer délimité par des fragments de *tegulae* posés de champ. Au même niveau stratigraphique, mais en limite de fouille, nous avons découvert une applique de mors de cheval.

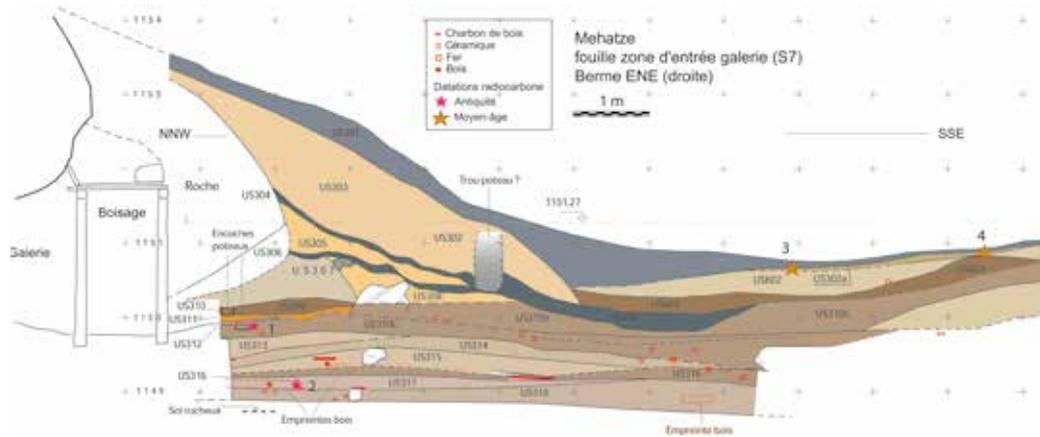


Fig. 8 : Proposition d'interprétation de la structure du secteur n° 2 sur vue aérienne zénithale.

Tout se passe comme si dans un premier temps on avait creusé un trou pour y planter un poteau de grandes dimensions calé avec des pierres. Dans un second temps, on aurait extrait ce poteau (pour le récupérer) et comblé l'excavation, laissant en place la grosse pierre. Le comblement est postérieur aux années 360-375 de notre ère, datation donnée par la monnaie reposant à la base.

Trois esquilles osseuses incinérées, dont un fragment de phalange, ont été découverts au fond de la fosse, contre la pierre de calage restante. Ce fait pourrait suggérer, avec les deux monnaies, un dépôt funéraire. L'hypothèse d'une sépulture secondaire à incinération n'est pas aberrante puisqu'une sépulture à incinération du Bas-Empire a déjà été découverte à une dizaine de kilomètres à l'est de Matic (lieu-dit Loustalot, commune de Saint-Martin-d'Oney). Le faible nombre de témoins archéologiques pour interpréter ce fait comme une sépulture nous invite néanmoins à la prudence.

Le grand poteau D1 n'était sans doute pas isolé, son appartenance à une structure plus large est probable mais son rôle reste inconnu faute de fouiller une grande surface, ce qui n'était pas l'objectif de l'opération. Ouvrir d'autres sondages périphériques aurait été très aléatoire.

## 6. Proposition d'interprétation du site

Les données de l'opération conduisent à différencier deux zones chronologiquement distinctes. La première, située dans la partie nord du plateau, est calée chronologiquement après les années 360-375 de notre ère, et la seconde, sur le plateau, est calée à la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle. Si l'on s'en tient à cette seule considération, nous avons là deux occupations distinctes car chronologiquement non compatibles.

Cependant, comme les sondages l'ont montré, le plateau de Matic a subi des labours destructeurs des niveaux archéologiques supérieurs. Opérant plus en profondeur,

la charrue forestière a atteint les niveaux davantage enfouis, épargnés par la charrue agricole, là où ces niveaux existaient encore. Si l'on ajoute la récupération des matériaux, bien mise en évidence pour le poteau du sondage D1 et le mobilier du niveau supérieur du secteur n° 2, il est tout à fait compréhensible qu'il ne subsiste que peu d'éléments témoignant de la présence de structures sur le plateau de Matic. Néanmoins, le trou de poteau découvert dans le sondage J2 indique la présence d'une structure située sur le sommet du plateau.

Notons aussi que d'autres zones de la partie sommitale du plateau ont livré lors des prospections des pierres en calcaire coquillier d'origine allochtone, qui ont certainement été utilisées pour le calage de poteaux. Avec tous les éléments découverts, soit dans l'opération programmée, soit lors des prospections, l'existence de toitures en tuiles sur le site de Matic est très vraisemblable. L'existence de tuileries antiques dans ce secteur géographique des Landes n'est plus à démontrer car nous avons effectué des sondages sur un bâtiment antique possédant des fondations « en dur » au lieu-dit Bézaudun, commune d'Arengosse, à 6 km de Matic (distance linéaire), bâtiment qui s'est révélé être une tuilerie dans son dernier état



Fig. 9 : Éléments appartenant à un système d'hypocauste.



Fig. 10 : Sondage J2. Sigillée tardive.

(Vignaud, 2004). A ce niveau d'étude, on ne peut affirmer que les tuiles mises au jour à Matic proviennent de Bézaudun.

Dès le Haut-Empire, plusieurs structures bâties sont implantées sur le plateau de Matic, l'emprise totale des occupa-

tions étant d'environ 4000 m<sup>2</sup>. L'une d'elles, fouillée intégralement, est un bâtiment d'une superficie de 12 m<sup>2</sup>, positionné sur la pente est. Il contenait un service de vaisselle de la fin du II<sup>e</sup> s. de n. è. et avait une fonction principale de stockage, on y travaillait la laine et on y suspendait des pièces de viande. Il a été détruit par un incendie.

Sur le plateau, il y avait probablement un bâtiment à hypocauste comme le prouvent les indices découverts, mais il a été complètement détruit pas les travaux agricoles.

En un autre point, vers 360-375 de notre ère, on récupère un poteau de grandes dimensions, et cet espace sert encore de cadre de vie, peut-être de façon plus précaire (simple foyer).

La compréhension globale du site se heurte à des obstacles insurmontables dûs aux destructions par les travaux agricoles successifs. Mais il est clair que nous ne sommes pas ici dans le cas d'un simple campement temporaire, comme par exemple une zone de passage ou une station de transhumance. De tels campements, dont bon nombre ont été repérés dans les Landes de Gascogne et le piémont pyrénéen, ne laissent que de modestes traces (Cabes, Vignaud, 2015).

Dans un rayon de quelques kilomètres autour de Matic, la surveillance des labours forestiers réalisée depuis une trentaine d'année par le CRAL nous a permis de découvrir des petites zones d'épandage de vestiges qui peuvent correspondre à de tels campements (Ousse-Suzan/Pont de Bès, Beylongue/Brouhada, etc.).

A ce jour et avec ce niveau de compréhension du site, on ne peut apporter de preuve de la pérennité au Bas-Empire des occupations antérieures du plateau de Matic, faute de pouvoir relier entre elles des structures dont une grande partie a été arasée par les mises en culture, mais l'on sait que le site est toujours occupé avant et après 360-375 de notre ère. Les *villae* les plus proches actuellement connues étant à 20 km, l'établissement de Matic ne peut leur être rattaché.

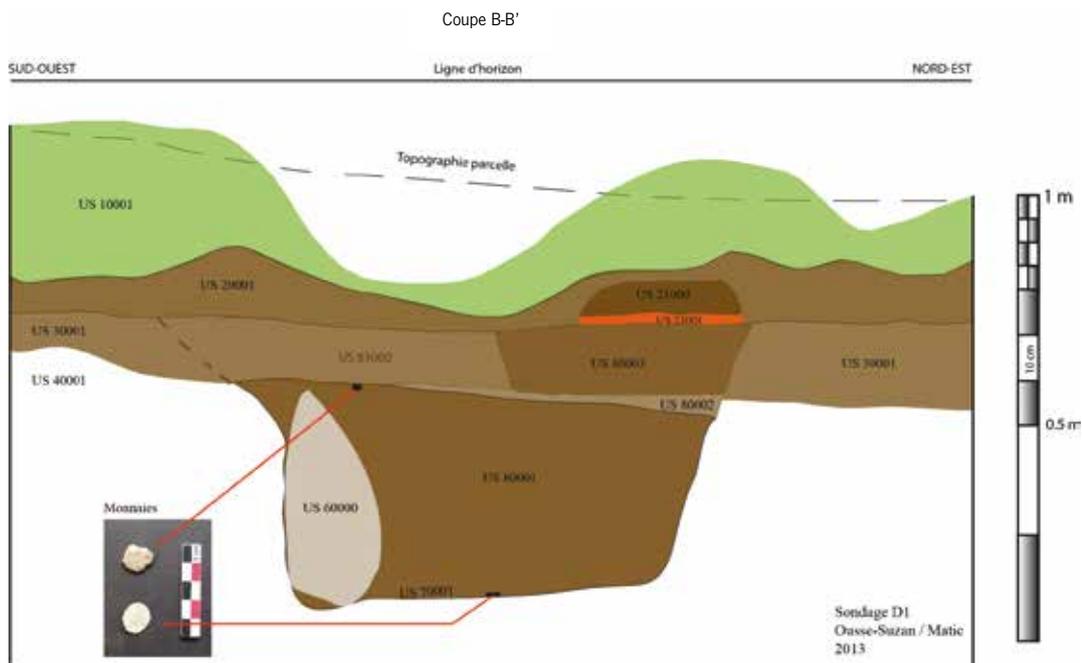


Fig. 11 : Relevé stratigraphique de la fosse du sondage D1.

## Conclusion

Le site de Matic nous offre une rare possibilité de bien étudier le torchis utilisé à cette époque, ce qui devrait permettre d'obtenir quelques avancées sur l'architecture de ces bâtiments. Une datation <sup>14</sup>C est aussi envisagée sur la structure du secteur n° 2 pour valider la datation proposée par l'examen de la vaisselle céramique.

Souvent dépréciées car peu spectaculaires, les structures en matériaux périssables font partie intégrante de l'architecture de base des constructions antiques en milieu rural. Lors d'une fouille au centre de Mont-de-Marsan, Sylvie Riuné-Lacabe avait découvert des trous de poteau marquant l'emplacement d'un bâtiment de 16 m<sup>2</sup> édifié entre les années 20 avant n. è. et les années 20 après n.è. (Riuné-Lacabe, 1995). La présence de débris de torchis l'avait conduite alors à proposer l'existence d'un habitat bâti à base de bois et de terre.

Plus récemment, un trou de poteau a été repéré dans les niveaux anciens de la *villa* de Saint-Pierre-du-Mont (Vignaud, 2005), laissant présumer la présence à cet emplacement d'une construction sur poteaux ayant précédé le premier état de la *villa*. Par ailleurs, il n'est pas rare que les sites antiques mis au jour lors des prospections dans les labours forestiers landais livrent du torchis, parfois brûlé et en quantité, comme par exemple Le Haou à Cère (inédit).

Le potentiel archéologique de la forêt landaise trouve là une nouvelle illustration, montrant la capacité d'adaptation des populations à des terrains réputés ingrats par l'homme contemporain.

## Bibliographie

- ANCEL M.-J., 2010, La crémation en milieu rural en Gaule Belgique romaine, Les exemples de la Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais, mémoire de thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon 2, 946 p.
- CABES S., VIGNAUD D., 2015, Occupation du sol en Aquitaine romaine. L'exemple landais (département des Landes), Villas, farms, rural settlements. A regional approach. Studies on the rural word in the roman period, n° 7, p. 67-88.
- LA GUERCHE A., 2016, Caractériser l'aménagement rural gallo-romain de Matic : l'apport de la céramologie, Mémoire Master 2, Univ. de Pau et des Pays de l'Adour, 95 p.
- RÉCHIN F., 1994, La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine. Contexte céramique, typologie, faciès de consommation, Thèse de Doctorat, U.P.P.A.
- RÉCHIN F. et CONVERTINI F., 2000, Production et échanges en Aquitaine durant le Haut-Empire: nouveaux apports de la pétrographie céramique, Actes du congrès de Libourne, SFECAG, juin 2000, p. 111-127.
- RIUNE-LACABE S., 1995, Découvertes archéologiques récentes à Mont-de-Marsan (Landes), *Archéo. des Pyr. occid. et des Landes*, t. 14, p.160-215.
- VIGNAUD D., 2004, Arengosse (Landes). L'occupation antique de Bézaudun. Etat actuel des données, *Bulletin de la Société de Borda*, n° 475, p. 391-409.
- VIGNAUD D., novembre 2005, rapport de sondage, lieu-dit Routin, Saint-Pierre-du-Mont (Landes), SRA d'Aquitaine.
- RÉCHIN F., BEAGUE N., MAREMBERT F, PLANA-MALLART R., 2015, Formes de l'habitat rural dans le piémont occidental des Pyrénées à l'époque romaine, Villas, farms, rural settlements. A regional approach. Studies on the rural word in the roman period, n° 7, p. 28-35.